

- Vu Le Code de l'éducation notamment ses articles D613-1 à D613-3 ;
- Vu L'art. L712-1 et l'art L712-2 du code de l'Education ;
- Vu La loi n° 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat ;
- Vu Le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master ;
- Vu Le décret n° 2017-83 du 25 janvier 2017 relatif aux conditions dans lesquelles les titulaires du diplôme national de licence non admis en première année d'une formation de leur choix conduisant au diplôme national de master se voient proposer l'inscription dans une formation du deuxième cycle ;
- Vu L'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national du master ;
- Vu L'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu Les statuts de l'Université de Toulouse-Jean Jaurès ;
- Vu Le règlement intérieur de l'Université de Toulouse-Jean Jaurès ;
- Vu L'arrêté du 20 mars 2018 portant dissolution du conseil d'administration et du conseil académique de l'université Toulouse-II ;
- Vu L'arrêté du 16 avril 2018 relatif aux pouvoirs de l'administrateur provisoire de l'université Toulouse-II.

ARRETE

Article 1 : Pour l'année universitaire 2018-2019, le calendrier des campagnes de sélection de master 2 de psychologie est fixé en annexe de cet arrêté.

Article 2 : Pour l'année universitaire 2018-2019, la sélection des étudiants en deuxième année de master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée au succès à un concours ou l'examen des dossiers de candidature.

Les modalités de sélection en master 2 de psychologie figurent en annexe de cet arrêté.

Article 3 : Monsieur le Directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.



ANNEXE - CRITERES D'EVALUATION DES MASTERS 2 DE PSYCHOLOGIE

Année 2018/2019

MENTION: Psychopathologie clinique psychanalytique			
MASTERS PROFESSIONNELS	RESPONSABLES	Critères d'évaluations Dossier	Critères d'évaluation Oral
M2Pro Psychologie clinique et psychopathologie (PCP)	Sylvie BOURDET-LOUBERE/David VAVASSORI	<ul style="list-style-type: none"> - la pertinence et la cohérence du projet du candidat avec un parcours professionnalisant - la capacité à articuler les expériences praxéologiques et les apports théoriques à un projet professionnel réaliste - la qualité d'élaboration clinique du candidat, la compétence à choisir et justifier des outils méthodologiques et/ou d'évaluation ou de rencontre clinique, sa capacité à mettre en sens le matériel clinique observé dans une perspective subjective, en tenant compte de sa propre implication dans la rencontre - la moyenne des notes du cursus d'une façon générale, et des notes aux UEs de psychologie clinique, psychopathologie, psychologie interculturelle, psychogérontologie en particulier - la qualité et la diversité des expériences de stage 	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité et clarté de l'exposé - Connaissance des modèles théoriques - Capacités à repérer et analyser sa posture professionnelle; Motivation, qualité de la transmission de quelque chose de son « désir » - Connaissance des outils du psychologue - Capacité à dire quelque chose des « effets de rencontre » - Capacité à se projeter dans la formation, ressources d'adaptation - Ressources d'élaboration, de mise en sens, pertinence et cohérence
M2Pro Psychologie interculturelle	Gésine STURM/Julien TEYSSIER	<ul style="list-style-type: none"> - La pertinence et la cohérence du projet du candidat avec un parcours professionnalisant en Psychologie Interculturelle - La moyenne des notes du cursus d'une façon générale, et spécifiquement les notes aux UEs de psychologie interculturelle, de suivi de stage et de mémoire de recherche de M1. - La capacité à articuler les expériences praxéologiques et les apports théoriques de la Psychologie Interculturelle. - Les expériences professionnelles, associatives et personnelles en lien aux contacts culturels. - La capacité à mettre mots une motivation en cohérence avec le projet professionnalisant en Psychologie Interculturelle. 	Pas d'oral de sélection (sur dossier uniquement)
MASTERS RECHERCHE	Gérard PIRLOT/Florent POUPART	Critères d'évaluations Dossier	Critères d'évaluation Oral
M2R Psychologie clinique du sujet: Inconscient, culture, vieillissement		<ul style="list-style-type: none"> - la qualité académique du dossier universitaire (moyennes générales et notes aux UEs de psychologie clinique, pathologique, interculturelle, gérontologique) - la pertinence du projet de recherche - la cohérence du projet professionnel avec un parcours Recherche 	Pas d'oral de sélection (sur dossier uniquement)

MENTION: Psychologie sociale du travail Et des organisations			
MASTERS PROFESSIONNELS	RESPONSABLES	Critères d'évaluations Epreuve de sélection et Dossier	Critères d'évaluation Oral
M2Pro Psychologie sociale, du Travail et des Organisations (PSTO)	Christine LAGABRIELLE	<ul style="list-style-type: none"> - la note obtenue au questionnaire de connaissances, - la qualité du dossier : évaluation du cursus, expériences professionnelles et/ou associatives, qualité du rapport d'activité salariée, cohérence de l'expérience universitaire avec les objectifs de la formation, cohérence des projets avec les objectifs de la formation, qualité de présentation du dossier (expression écrite, structuration). 	<ul style="list-style-type: none"> - Les motivations - Le projet professionnel - Les expériences et connaissances - Les capacités d'analyse et d'argumentation lors de l'échange
MENTION: Ergonomie			
MASTERS PROFESSIONNELS	RESPONSABLES	Critères d'évaluations Dossier	Critères d'évaluation Oral
M2Pro Ergonomie	Béatrice BARTHE	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité académique du cursus universitaire (mentions, notes) - Expériences professionnelles, associatives et/ou de mobilité - Cohérence de l'expérience universitaire, de l'expérience professionnelle et/ou associative du candidat avec les objectifs de la formation - Cohérence du projet professionnel du candidat avec les objectifs de la formation - Qualité de présentation écrite du dossier 	<ul style="list-style-type: none"> - La qualité et la clarté des éléments présentés oralement et des réponses apportées par le (la) candidat(e) - La cohérence du projet envisagé par rapport à la formation - Les motivations exprimées par le (la) candidat(e).
MENTION: Psychologie de l'éducation et de la formation			
MASTERS PROFESSIONNELS	RESPONSABLES	Critères d'évaluations Dossier	Critères d'évaluation Oral
M2Pro Psychologie de l'éducation, orientation développement (PEOD)	Claire SAFONT-MOTTAY	<ul style="list-style-type: none"> - Le cursus universitaire (durée, mention, orientations,...) (n/20) - Le résumé de mémoire de M1 (n/20) - Le Curriculum Vitae et la lettre de motivation (n/20) - Le rapport de stage (n/20) - Les stages complémentaires et expériences professionnelles (n/20) <p>La procédure d'évaluation tiendra tout particulièrement compte de la pertinence du projet professionnel du candidat, de la qualité de son cursus universitaire et des acquis d'expériences du candidat.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La qualité et la clarté de l'expression orale - La cohérence de la formation à l'égard du parcours envisagé - La motivation et le projet professionnel - La connaissance du projet pédagogique du parcours envisagé
M2Pro Psychologie de l'accompagnement professionnel (PAP)	Sandrine CROITY-BEIZ/Laurent COMBRES		<ul style="list-style-type: none"> - la pertinence du projet de formation et du projet professionnel du candidat au regard des objectifs du master psychologie de l'accompagnement professionnel : - approches cliniques et sociales - la qualité du cursus universitaire et des acquis d'expériences du candidat en lien avec la problématique de l'accompagnement professionnel (expériences professionnelles, stages, recherches, options d'enseignement de master 1...).

MENTION: Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé

MASTERS PROFESSIONNELS	RESPONSABLES	Critères d'évaluation Dossier	Critères d'évaluations Oral
M2Pro Psychologie gérantologie clinique	Christine CUERVO-LOMBARD/Thierry DARNAUD	<ul style="list-style-type: none"> - dossier universitaire - mémoire de recherche - lettre de motivation - avis de maître de stage (M1); expériences en gérontologie 	<ul style="list-style-type: none"> - qualité et clarté de l'exposé oral - la cohérence de la formation et du parcours envisagé par rapport au projet professionnel - les motivations
M2Pro Psychologie clinique de la santé	Maria-Teresa MUÑOZ-SASTRE/ Florence SORDES-ADER	<ul style="list-style-type: none"> - la cohérence de la candidature au M2P « Psychologie clinique de la santé » au regard de son parcours, de ses expériences et de sa motivation à s'inscrire dans cette formation. - la moyenne des notes du cursus d'une façon générale, et aux UE conseillées en particulier. - la pertinence du travail de recherche effectué en M1 au regard des spécificités de la psychologie de la santé - la cohérence du rapport de stage avec le projet d'intégrer le M2P. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les connaissances des modèles, concepts et méthodes en psychologie de la santé - Les connaissances des outils utilisés en promotion, éducation à la santé, prévention, prise en charge en psychologie de la santé - Les capacités à repérer et analyser sa posture professionnelle - Les motivations - Les capacités à se projeter dans la formation - Les capacités d'adaptation et d'élaboration du discours.
M2Pro Psychothérapie	Stacey CALLAHAN/Henri CHABROL	<ul style="list-style-type: none"> - La qualité de la lettre de motivations et du projet et de sa cohérence avec la formation - Du niveau académique : la moyenne des notes du cursus d'une façon générale, et aux UE conseillées en particulier - La qualité des stages et du rapport du stage (se référant au stage de pré-requis) - La qualité de résumé du mémoire de maîtrise et des éventuels mémoires post-maîtrises, et les avis motivés et détaillés du maître de stage de pré-requis et du directeur du mémoire. - La cohérence du rapport de stage avec le projet d'intégrer le M2Psychothérapies. 	<ul style="list-style-type: none"> - qualité et clarté de l'exposé oral - la cohérence de la formation et du parcours envisagé par rapport au projet professionnel - les motivations - le regard clinique porté sur les expériences de stage
M2Pro Autism et autres troubles neuro-développementaux	Jeanne KRUCK	<ul style="list-style-type: none"> - la moyenne au M1 - Les notes obtenues aux UE fondamentales plus spécifiquement à l'UE Psychopathologie Développementale - La thématique et la note du mémoire de recherche - le type de stage effectué et le type de structure - la pertinence du projet professionnel - L'adéquation du projet avec la formation proposée - La motivation du candidat 	<ul style="list-style-type: none"> - Le positionnement de l'étudiant en tant que futur professionnel - La qualité et la clarté de l'exposé - La cohérence de la formation et du parcours envisagé par rapport au projet professionnel - Les motivations
MASTERS RECHERCHE	RESPONSABLES	Critères d'évaluation dossier	Critères d'évaluations Oral
M2R Applied research and prevention in Health Psychology en Psychopathology	Maria-Teresa MUÑOZ-SASTRE	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité académique (évaluation du cursus). - Niveau d'anglais (B2 minimum). - Cohérence de l'expérience universitaire avec les objectifs de la formation. - Cohérence des projets (professionnel, stage, mémoire) avec les objectifs de la formation. - Qualité du projet de recherche. - Qualité de présentation du dossier (expression écrite, structuration, ...) 	Pas d'oral de sélection (sur dossier uniquement)

MENTION: Psychologie			
MASTERS PROFESSIONNELS	RESPONSABLES	Critères d'évaluation Dossier	Critères d'évaluations Oral
M2Pro Psychologie du développement de l'Enfant et de l'Adolescent (PDEA)	Valérie CAPDEVIEILLE	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité académique - Expériences professionnelles et/ou associatives - Cohérence de l'expérience universitaire, professionnelle, - associative du candidat avec les objectifs de la formation - Cohérence du projet avec les objectifs de la formation 	<ul style="list-style-type: none"> - La qualité et la clarté de l'exposé, notamment présentation du projet de recherche - La cohérence de la formation et du parcours envisagé par rapport au projet professionnel (intérêt pour la recherche, pour la neuropsychologie / neurosciences au sens large, idéalement justifié par des stages, des cours optionnels, etc...) - Les motivations
M2Pro Ergonomie cognitive et Innovation Technologique et Facteur Humain (ECITH-FH)	Franck AMADIEU	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité académique (notes du cursus). - Expériences professionnelles et/ou associatives et de mobilité. - Cohérence de l'expérience universitaire avec les objectifs de la formation. - Cohérence des projets (professionnel, stage, mémoire) avec les objectifs de la formation. - Qualité de présentation du dossier (expression écrite, structuration, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - La qualité et la clarté des éléments présentés et des réponses apportées par le (la) candidat(e) - La cohérence du projet envisagé par rapport à la formation - Les motivations
MASTERS RECHERCHE	RESPONSABLES	Critères d'évaluation Dossier	Critères d'évaluation Oral
M2R Perspectives pluridisciplinaires sur la cognition: enfant, adulte, société (PEPSCO)	Maja BECKER/Aline CHEVALIER	<ul style="list-style-type: none"> - La qualité du dossier académique, notamment notes en M1 (en particulier les notes d'UE de spécialité et de méthodologie ; moyenne générale), mais aussi en L. - La qualité du projet de recherche pour le M2 et son inscription dans les thématiques de recherche du laboratoire. - Les capacités à réaliser de la recherche (indiquées par la qualité de la recherche réalisée en M1, la note attribuée au mémoire et le projet de recherche M2). - La cohérence du projet professionnel avec les objectifs de la formation PEPSCO - Les motivations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'oral de sélection (sur dossier uniquement)
M2R Psychologie de la socialisation et Développement et Travail (LPS-DT)	Ania BEAUMATIN/Alexis LE BLANC	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité académique (évaluation du cursus). - Expériences professionnelles et/ou associatives et de mobilité. - Cohérence des expériences universitaires, professionnelles, Avec les objectifs de la formation. - Cohérence des projets (professionnel, stage, mémoire) avec les objectifs de la formation. - Qualité du projet de recherche (précision, construction, élaboration). - Cohérence du projet avec les problématiques de recherche de l'équipe d'accueil du laboratoire 	<ul style="list-style-type: none"> - La qualité et la clarté de l'exposé - La cohérence de la formation et du parcours envisagé par rapport au projet professionnel - Les motivations - Les capacités à : prendre en compte les remarques et suggestions ; envisager des aménagements du projet et de nouvelles pistes de recherche ; intégrer ce projet dans les problématiques de recherche de l'équipe d'accueil visée.

ANNEXE - CALENDRIER DES SÉLECTIONS DES MASTERS 2 DE PSYCHOLOGIE

Année 2018/2019

MENTION: Psychopathologie clinique psychanalytique

MASTERS PROFESSIONNELS	RESPONSABLES	Dépôts des dossiers	Dates de sélections	Capacités d'accueil
M2Pro Psychologie clinique et psychopathologie (PCP)	Sylvie BOURDET-LOUBERE/David VAVASSORI	Dépôt des dossiers: 29 août au 5 septembre 2018 Pièces complémentaires: du 12 au 21 septembre 2018	Convocation : le 19 septembre 2018 Oral : le 27 septembre 2018 Résultats : à compter du 28 septembre	25
M2Pro Psychologie interculturelle	Gésine STURM/Julien TEYSSIER	Dépôt des dossiers: 29 août au 5 septembre Pièces complémentaires : jusqu'à 2 jours ouvrables après les résultats de la session 2	Pas d'oral de sélection (sur dossier uniquement) Résultats : 3 jours après les résultats de la seconde session	25
MASTERS RECHERCHE	RESPONSABLES	Dépôts des dossiers	Dates de sélections	Capacités d'accueil
M2R Psychologie clinique du sujet: Inconscient, culture, vieillissement	Gérard PIRLOT/Florent POUPART	Dépôt des dossiers: 29 août au 5 septembre 2018 Pièces complémentaires: du 12 au 21 septembre 2018	Pas d'oral de sélection (sur dossier uniquement) Réponses définitives: à compter du 28 septembre 2018	15

MENTION: Psychologie sociale du travail Et des organisations

MASTERS PROFESSIONNELS	RESPONSABLES	Dépôts des dossiers	Dates de sélections	Capacités d'accueil
M2Pro Psychologie sociale, du Travail et des Organisations (PSTO)	Christine LAGABRIELLE	Dépôt des dossiers: avant le 10 septembre 2018 Pièces complémentaires: du 12 au 21 septembre 2018	Réunion de pré-candidature (obligatoire) : le 2 juillet 2018 à 10h. Epreuve de sélection: le 25 septembre 2018 de 8h30 à 12h Oral de sélection : le 26 septembre 2018 Résultats : à compter du 27 septembre 2018	30

MENTION: Ergonomie

MASTERS PROFESSIONNELS	RESPONSABLES	Dépôts des dossiers	Dates de sélections	Capacités d'accueil
M2Pro Ergonomie	Béatrice BARTHE	Dépôt des dossiers: 29 août au 5 septembre 2018 Pièces complémentaires : jusqu'au 21 septembre 2018	Convocation oral de sélection : 11 septembre 2018 Oral de sélection : le 18 septembre 2018 Résultats : à compter du 19 septembre 2018	20

MENTION: Psychologie de l'éducation et de la formation

MASTERS PROFESSIONNELS	RESPONSABLES	Dépôts des dossiers	Dates de sélections	Capacités d'accueil
M2Pro Psychologie de l'éducation, orientation développement (PEOD)	Claire SAFONT-MOTTAY	Dépôt des dossiers: 29 août au 5 septembre 2018 Pièces complémentaires: jusqu'au 20 septembre 2018	Convocation audition : à compter du 21 septembre 2018 Oral de sélection : le 27 septembre 2018 Résultats : à compter du 27 septembre 2018	25
M2Pro Psychologie de l'accompagnement professionnel (PAP)	Sandrine CROITY-BELZ/Laurent COMBRES	Dépôt des dossiers: 29 août au 5 septembre Pièces complémentaires: jusqu'au 21 septembre 2018	Convocation audition : 20 septembre 2018 Oral de sélection : le 27 septembre 2018 Résultats : à compter du 28 septembre	25

MENTION: Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé

MASTERS PROFESSIONNELS	RESPONSABLES	Dépôts des dossiers	Dates de sélections	Capacités d'accueil
M2Pro Psychologie gérontologie clinique	Christine CUERVO-LOMBARD/Thierry DARNAUD	Dépôt des dossiers: du 29 août au 5 septembre 2018 Possibilité de pièces complémentaires: le 25 septembre 2018 lors de l'oral de sélection si votre dossier a été retenu pour audition	Convocation audition : 20 septembre 2018 Oral de sélection : le 25 septembre 2018 Résultats : à compter du 26 septembre 2018	33
M2Pro Psychologie clinique de la santé	Maria-Térèsa MUÑOZ-SASTRE/ Florence SORDES	Dépôt des dossiers: du 29 août au 5 septembre 2018 Possibilité de pièces complémentaires: le 25 septembre 2018 lors de l'oral de sélection si votre dossier a été retenu pour audition	Convocation audition : à compter du 17 septembre 2018 Oral de sélection : le 24 et 25 septembre Résultats : à compter du 28 septembre	33
M2Pro Psychothérapie	Stacey CALLAHAN/Henri CHABROL	Dépôt des dossiers: 29 août au 5 septembre 2018 Pièces complémentaires: du 12 au 21 septembre 2018	Convocation audition : à compter du 19 septembre 2018 Oral de sélection : le 26 et le 27 septembre 2018 Résultats : à compter du 28 septembre 2018	33
M2Pro Autisme et autres troubles neuro-développementaux	Jeanne KRUCK	Dépôt des dossiers: 29 août au 5 septembre 2018 Pièces complémentaires : du 12 au 21 septembre 2018	Convocation audition : à compter du 17 septembre 2018 Oral de sélection : le 25 et le 26 septembre 2018 Résultats : à compter du 27 septembre	33
MASTERS RECHERCHE	RESPONSABLES	Dépôts des dossiers	Dates de sélections	Capacités d'accueil
M2R Applied research and prevention in Health Psychology en Psychopathology	Maria-Térèsa MUÑOZ-SASTRE	Dépôt des dossiers : 29 août au 5 septembre 2018 Pièces complémentaires: du 12 au 21 septembre 2018	Pas d'oral de sélection (sur dossier uniquement) Résultats : à compter du 24 septembre 2018	10
M2R Neuropsychologie et neurosciences cliniques	Magali BATTY/Virginie VOLTZENLOGEL	Dépôt des dossiers: au plus tard le 22 juin 2018 Possibilité d'une remise de pièces complémentaires : le 3 ou 4 juillet lors de l'oral de sélection, si votre dossier a été retenu pour audition.	Convocation oral de sélection : à compter du 26 Juin 2018 Oral de sélection : le 3 et 4 juillet 2018 Résultats : à compter du 6 juillet 2018	6
MENTION: Psychologie				
MASTERS PROFESSIONNELS	RESPONSABLES	Dépôts des dossiers	Dates de sélections	Capacités d'accueil
M2Pro Psychologie du développement de l'Enfant et de l'Adolescent (PDEA)	Valérie CAPDEVIELLE	Dépôt des dossiers: au plus tard le 5 septembre 2018 Pièces complémentaires: jusqu'au 21 septembre 2018	Convocation oral de sélection : le 21 septembre 2018 Oral de sélection : le 28 septembre 2018 Résultats : à compter du 1er octobre 2018	35
M2Pro Ergonomie cognitive, Innovation Technologique et Facteur Humain (ECITH-FH)	Franck AMADIEU	Dépôt des dossiers: 29 août au 5 septembre Pièces complémentaires: jusqu'au 21 septembre 2018	Convocation oral de sélection : 11 septembre 2018 Oral de sélection : le 18 septembre 2018 Résultats : à compter du 19 septembre 2018	20
MASTERS RECHERCHE	RESPONSABLES	Dépôts des dossiers	Dates de sélections	Capacités d'accueil
M2R Perspectives pluridisciplinaires sur la cognition: enfant, adulte, société (PEPSICO)	Maja BECKER/Aline CHEVALIER	Dépôt des dossiers: au plus tard le 5 septembre 2018 Pièces complémentaires: jusqu'au 19 septembre 2018	Pas d'oral de sélection (sur dossier uniquement) Réponses définitives : à compter du 24 septembre 2018	20
M2R Psychologie de la socialisation - Développement et Travail (LPS-DT)	Ania BEAUMATIN/Alexis LE BLANC	Dépôt des dossiers: 29 août au 5 septembre 2018 Pièces complémentaires: jusqu'au 21 septembre 2018 (UE Mémoire et rapport de stage uniquement)	Convocation oral de sélection : à compter du 14 septembre 2018 Oral de sélection : entre le 24 au 28 septembre 2018 Résultats : à compter du 28 septembre 2018	15